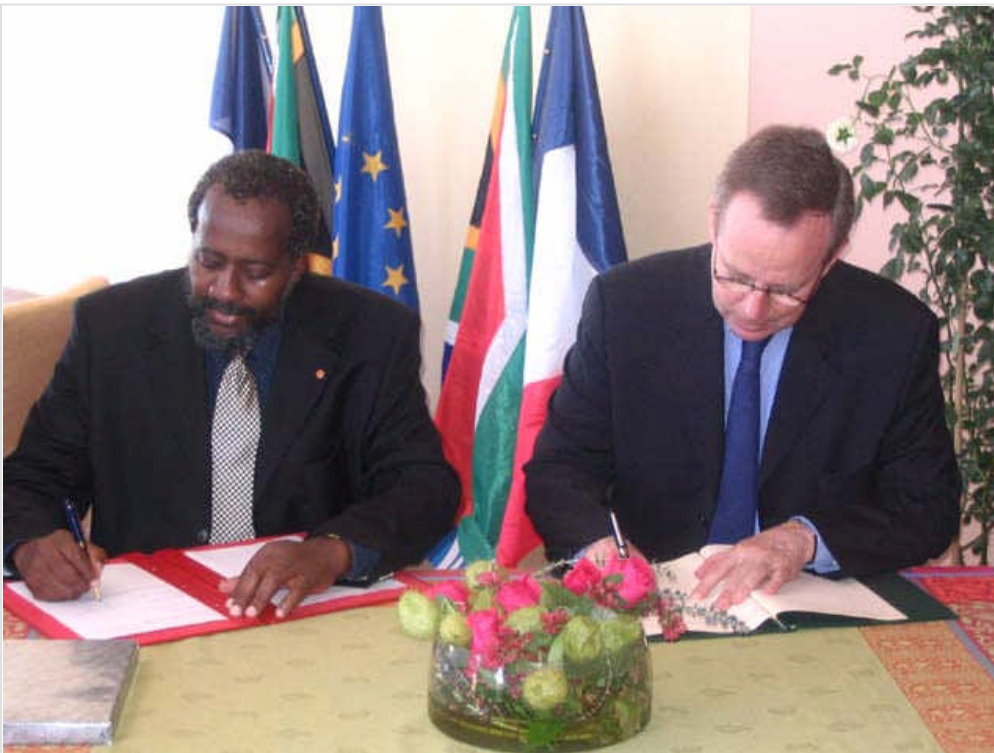




DITABA

Bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris

Afrique du Sud, construire une nation gagnante dans une Afrique meilleure et un monde meilleur



Le ministre sud-africain de la Culture, le Dr Pallo Jordan, et son homologue français, M. Renaud Donnedieu de Vabres ont signé, le 21 mai dernier, un programme de coopération culturelle et artistique (voir page 2)

Editorial

La jeunesse à l'honneur

Cette année, la journée du 16 juin revêt une signification particulière. Cela fait trente ans, en effet, que se sont produits les événements de Soweto lesquels ont marqué un tournant majeur dans la lutte contre l'apartheid. La Journée de la Jeunesse chaque année commémore le soulèvement de ces jeunes qui entendaient protester contre l'obligation d'enseigner en l'Afrikaans dans les écoles noires et qui demandaient un enseignement de meilleure qualité pour tous. C'est au cours de ces soulèvements que le jeune Hector Peterson fut tué par les forces de Police et devint l'un des symboles de l'op-

pression dont était alors victime la population noire.

C'est pour célébrer cet anniversaire que la Commission Nationale de la Jeunesse (National Youth Commission), en collaboration avec le gouvernement, a mis en place un programme spécifique qui s'étalera tout au long de l'année. Ce programme, au-delà de l'aspect commémoratif, souhaite accroître la participation des jeunes au développement national, rallier la jeunesse à la cause du développement des jeunes à travers une stratégie à long terme et offrir aux jeunes de ce pays la formation qui leur permettra de gagner leur vie. Cette année a d'ailleurs pour thème « L'Age de l'espoir, renforcer la participation des jeunes au développement ».

Lire la suite > page 2

Ce mois-ci

Pages 1 et 2

Editorial : la jeunesse à l'honneur

Pages 2 et 3

Culture : Accord de Coopération majeur entre la France et l'Afrique du Sud

Page 4

Brèves

- Affaires étrangères
- Coopération

Page 5

Brèves

- Coopération
- Economie

Page 6

- Le saviez-vous ?

- Ils ont dit...

- Calendrier

- Contacts



Taux de change du rand

(09/06/2006)

US dollar : 6,62

Euro : 8,51

Livre Sterling : 12,36

Editorial (suite) : La jeunesse à l'honneur

L'Afrique du Sud a, de fait, une population très jeune. Sur près de 47 millions d'habitants, 40% se situe dans la fourchette des 14-35 ans. Malheureusement, on retrouve ces mêmes jeunes dans les catégories les moins favorisées de la population. Le taux de chômage chez ces derniers est de 41% et les jeunes représentent 70% des 40% de chômeurs au niveau national.

Le sort de la jeunesse préoccupe le chef de l'Etat qui, dans son discours devant la Nation le 3 février dernier, s'est engagé à ce que cette année 2006 se concentre sur le développement des jeunes à tous les niveaux du gouvernement. Il a ainsi annoncé la création de cent nouveaux centres d'orientation pour la jeunesse et le recrutement de 10.000 jeunes au moins dans le cadre du Programme National destiné à la jeunesse. 5.000 autres volontaires serviront de chaperons aux enfants les plus vulnérables. Enfin, le Président Mbeki a promis un plus grand accès des jeunes au système de soutien aux entreprises ainsi que l'intensification des Programmes de Coopératives pour les Jeunes.

Fin mai, dans un discours prononcé à l'Université Morris Isaacson, M. Essop Pahad, ministre au sein de la Présidence, révélait le détail du programme gouvernemental destiné à marquer le 30e anniversaire des émeutes de Soweto et les nombreuses initiatives prises par le gouvernement dans ce domaine.

Enfin, ce programme de mobilisation sera couplé cette année avec la commémoration d'autres événements ayant marqué la lutte de l'Afrique du Sud pour son émancipation. Citons le dixième anniversaire de l'adoption de la Constitution, le 50^e anniversaire de la marche des femmes vers l'Union Buildings pour protester contre les autorisations obligatoires pour circuler à l'intérieur du territoire (*pass*), le centenaire de la rébellion Bambata en faveur de l'accession à la terre et le centenaire du Satyagraha du Mahatma Gandhi.

« *Aujourd'hui est mieux qu'hier ...demain sera encore mieux ; mais il dépend de ceux qui débutent aujourd'hui dans la vie de se construire un avenir radieux* », expliquait il y a quelque temps encore le chef de l'Etat.

Culture : Accord de Coopération majeur entre la France et l'Afrique du Sud

Le 21 mai dernier, en marge du Festival International du Film de Cannes, le ministre sud-africain de la Culture, le Dr Pallo Jordan, et son homologue français, Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres signaient un programme de coopération dans le domaine des arts et de la culture pour les trois années à venir. Nous reproduisons ci-après les principales dispositions de cet accord qui englobe un éventail important de domaines d'action et qui va permettre d'étendre et de renforcer une coopération culturelle franco-sud-africaine déjà riche.

« Conformément aux accords entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République Sud-Africaine sur la coopération dans le domaine de l'Education, du Sport, de la Culture, de la Science et de la Technologie signés le 4 novembre 1994 et aux conclusions de la Commission mixte qui tenue le 22 juin 2004 ;

Se félicitant des succès atteints du développement de leur coopération bilatérale dans les domaines des arts et de la culture ;

Désireux de consolider et d'approfondir davantage les liens d'amitié et la compréhension mutuelle existant entre les peuples des deux pays, en vue d'aboutir à une connaissance mutuelle et à une compréhension des cultures, des réalisations intellectuelles et artistiques, ainsi qu'à la compréhension de l'histoire et du style de vie de chacun ;

Considérant la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle adoptée à Paris le 20 Octobre 2005 ;

Désireux de mettre en application les volets culturels des Accords mentionnés ci-dessus ;

[La France et l'Afrique du Sud] se mettent d'accord sur ce qui suit :

· Les Parties échangent leur information, leur expérience et leur documentation relative aux activités de l'administration culturelle, sur la base de la réciprocité, et maintiennent des contacts réguliers entre les cadres supérieurs de leurs ministères respectifs (article 1)

Culture : Accord de Coopération majeur entre la France et l'Afrique du Sud (suite)

· Les autorités compétentes responsables de la mise en œuvre de cet accord sont :

Pour le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, le ministère des arts et de la culture ;

Pour le Gouvernement de la République française, le ministère de la culture et de la communication. (article 2)

· Les parties encouragent et, dans la mesure du possible, favorisent l'établissement de contacts et la coopération entre leurs associations, les institutions et les individus des deux pays, dans les domaines des arts visuels et des arts du spectacle, du patrimoine matériel et immatériel, des archives, des industries de l'audio-visuel, du design et de la mode, aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental. (article 3)

· Les Parties encouragent une coopération directe entre leurs musées, archives, bibliothèques et leurs organismes responsables de la protection et de la conservation des monuments historiques, notamment à travers :

(a) L'échange d'experts dans les domaines de la protection et de la conservation du patrimoine, de la gestion des documents historiques, de la technique archivistique des musées et de l'art rupestre – [la] South African Heritage Resource Agency (SAHRA) du côté sud-africain et le Centre National de la Préhistoire du côté français ;

(b) La participation d'un archiviste expérimenté sud-africain à un stage de courte durée organisé en français par les Archives Nationales de France et la participation d'un archiviste expérimenté français à un stage de courte durée organisé en anglais par les Archives Nationales d'Afrique du Sud. (article 4)

· Les parties étudient le projet d'une exposition sur l'art rupestre pendant la durée de ce programme. Les thèmes et les détails de l'exposition seront arrêtés par consultation mutuelle (article 5)

· Les Parties promeuvent les échanges dans le domaine des arts du spectacle, particulièrement la musique, notamment en :

(a) encourageant l'échange d'ensembles musicaux parmi les structures professionnelles existantes et les festivals que les deux parties soutiennent ;

(b) échangeant des experts techniques en formation musicale, comprenant la formation technique comme le son, la lumière, la scénographie et la production musicale, dans le cadre d'accords spécifiques à conclure entre les institutions professionnelles appropriées ;

(c) travaillant ensemble sur les sujets relatifs aux droits d'auteur par des ateliers et sur les questions relatives aux contrats. (article 6)

· Les Parties entendent coopérer dans le domaine du cinéma et des activités associées, en particulier :

(a) en mettant en œuvre l'accord de 2004 entre la NFVF et le CNC* ;

(b) en encourageant des investissements conjoints dans les productions cinématographiques ;

(c) en recevant deux personnalités du cinéma pour une semaine au maximum dans chacun des pays ;

(d) en échangeant des documentaires et d'autres films d'intérêt commun entre les Archives des pays respectifs ;

(e) en encourageant la formation et le renforcement des compétences dans l'industrie audiovisuelle ;

(f) en collaborant dans le domaine de la conservation et de la restauration des films ; (article 7)

· Les Parties encouragent le développement de programmes favorisant la formation ainsi que l'accès des designers aux marchés des deux pays. Les deux Parties pourraient faciliter la participation des designers dans les foires internationales et les expositions organisées par les opérateurs privés dans leurs pays respectifs, notamment au travers de :

(a) l'échange d'experts en design de part et d'autre afin d'établir des contacts directs, de participer à des ateliers et/ou des foires ou des expositions de design ;

(b) des cours et des stages de formation pour les jeunes designers des deux pays et la collaboration avec l'expertise du secteur du design de l'autre pays (article 9)

* *National Film and Video Foundation et Centre National de la Cinématographie (NdR)*

Brèves

Affaires Etrangères

Paix au Burundi : le médiateur sud-africain retourne sur le terrain.

Le ministre sud-africain de la Sûreté et de la Sécurité, M. Charles Nqakula, médiateur du processus de paix au Burundi, s'est rendu du 28 mai au 30 mai dernier en Tanzanie dans le cadre des différentes consultations avec les dirigeants de la région. C'était sa seconde visite en Tanzanie depuis sa nomination en tant que médiateur. Il a assisté à une réunion qui a abordé les sujets de la mise en application des accords de cessez-le-feu, de la poursuite des négociations et des mécanismes prévus pour mettre un terme au conflit. Le gouvernement sud-africain reste optimiste quant aux perspectives d'une paix durable au Burundi et enjoint toutes les parties à s'engager en faveur de cet objectif.

La Présidence sud-africaine rend hommage au directeur de l'OMS.

Le Président Thabo Mbeki a exprimé, au nom du peuple et du gouvernement sud-africains, ses sincères condoléances à l'Organisation mondiale de la Santé dont le directeur général, le Dr Lee Jong-wook, est décédé le 22 mai dernier. « *C'était une personne très humble qui avait à cœur la santé du continent africain. Il s'était rendu en Afrique du Sud en 2003, peu de temps après sa nomination à la tête de l'OMS, pour s'entretenir des questions de santé sur le continent* », précisait le communiqué présidentiel.

M. Aziz Pahad conduit la délégation sud-africaine à la réunion ministérielle du MNA.

Le ministre sud-africain adjoint aux Affaires étrangères, M. Aziz Pahad, a achevé, le 30 mai 2006, une visite de deux jours en Malaisie. Il conduisait la délégation sud-africaine à la réunion ministérielle du Bureau coordinateur du Mouvement des non alignés. Ce dernier, qui présidait également la rencontre spéciale du G 77 + Chine, s'est, par ailleurs, entretenu avec divers chefs de délégations. La réunion du Bureau Coordinateur a, pour sa part,

largement abordé la question de la réforme de l'ONU ainsi que le besoin urgent de renforcer la coopération Sud-Sud. M. Aziz Pahad était ensuite attendu en Chine.

L'Afrique du Sud figure en bonne place dans la nouvelle politique africaine de la Chine.

Le ministre sud-africain adjoint aux Affaires étrangères, M. Aziz Pahad, a effectué du 31 mai au 5 juin 2006 une visite officielle en République populaire de Chine. Il était accompagné de son homologue des Finances, M. Jabu Moleketi, et de responsables des ministères des Affaires étrangères et du Commerce et de l'Industrie. Les discussions qui ont eu lieu avec les autorités chinoises ont porté sur les relations politiques et économiques entre les deux pays, les développements en Afrique, la prochaine visite du Premier ministre chinois en Afrique du Sud, la coopération au sein des forums internationaux et la réforme des Nations unies. Les échanges ont permis de constater que l'Afrique du Sud était un partenaire stratégique de la Chine, notamment dans la volonté chinoise de se rapprocher du continent.

2006 a été déclarée « Année de l'Afrique » en Chine et, de fait, l'Afrique du Sud figure en bonne place dans la stratégie chinoise à l'égard du continent africain. Le Premier ministre chinois a inscrit sept pays africains au programme de ses déplacements dont l'Afrique du Sud, les 21 et 22 juin prochains. L'Afrique du Sud est le cinquième partenaire africain de la Chine avec près de 8 milliards de dollars d'échanges, soit 20% du commerce total de l'Empire du milieu avec l'Afrique.

Les exportations chinoises à destination de l'Afrique totalisaient 15,25 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de 2005 et les importations 16,9 milliards. Depuis l'année 2000, Pékin a supprimé ses barrières tarifaires sur 190 produits importés de 28 des pays les moins développés et les entreprises chinoises ont massivement investi dans le secteur pétrolier africain. 175 millions de dollars ont été investis par les entreprises chinoises dans les pays africains au cours des dix premiers mois de l'année 2005. Les importations africaines se concentrent sur le textile, les chaussures, les téléviseurs, les motos et

aujourd'hui les voitures et l'on estime que 70% de l'aide chinoise à l'Afrique est consacrée au financement de l'achat de biens et de services chinois. Pékin soutient également la politique sud-africaine en faveur d'une meilleure représentation au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et les autorités chinoises préparent ardemment le premier forum Chine-Afrique qui se tiendra prochainement et auquel sont attendus plus de 40 chefs d'Etat. Cette rencontre devrait dessiner les nouveaux contours des relations entre le géant asiatique et le continent africain. Enfin, le gouvernement chinois a annoncé fin mai que la Chine et l'Afrique du Sud avaient conclu un protocole d'accord visant à réduire les exportations de textile chinois à destination de l'Afrique du Sud de manière à protéger les producteurs locaux.

Coopération

Mise en place d'un conseil entre l'Afrique du Sud et la Tunisie.

L'Afrique du Sud et la Tunisie ont mis en place un conseil des affaires conjoint dans le cadre du rapprochement économique entre les deux pays. Ce conseil a pour objectif d'offrir un forum de discussions et de promotion des activités des entreprises tunisiennes et sud-africaines. Le protocole d'accord a été signé le 30 mai dernier à Pretoria par les Chambres de Commerce des deux pays. « *Les échanges commerciaux entre l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord sont réduits mais en progression. Les exportations de l'Afrique du Sud à destination de la Tunisie sont passées de 27 millions de rands en 2000 à 40 millions de rands en 2005. Les principales exportations sud-africaines se font sous forme de papier et pâte à papier, acier, fibres acryliques, vaccins, produits chimiques, fruits exotiques... La Tunisie, de son côté, vend à l'Afrique du Sud des meubles de jardin, de l'huile d'olive, du ciment, des tapis, des vêtements....* » a expliqué le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Mandisi Mphahla. Par ailleurs, la Tunisie, qui est favorable à l'accélération de l'intégration africaine, a pris de nombreuses initiatives dans ce sens. Elle souhaiterait que les accords comme celui qu'elle vient de signer avec le RSA se multiplient.

Brèves

Coopération

Accord avec l'Inde dans le domaine de la formation.

Le ministre de la Fonction publique et de l'Administration, Mme Geraldine Fraser-Moleketi a signé le 9 juin dernier un accord de coopération avec son homologue indien. Cet accord porte sur la formation de fonctionnaires sud-africains au niveau des gouvernements locaux. « *Nous avons affirmé à plusieurs reprises que nous ne cherchions pas à recruter un maximum de personnes mais que nous cherchions des professionnels, dont certains au niveau local, pour servir de mentors dans les domaines de la finance, de la gestion et de l'éducation* », a précisé Mme Fraser-Moleketi, ajoutant que les Indiens, qui forment de nombreux scientifiques de par le monde, ont un niveau de compétence impressionnant.

Economie

L'OCDE souligne la bonne santé de l'économie africaine.

Alors que la croissance sud-africaine devrait augmenter de 4,5% au cours des deux prochaines années, le continent africain devrait connaître une croissance économique de 5,8% cette année et 5,5% l'année prochaine. Selon un récent rapport de l'OCDE, la croissance africaine a connu une hausse de 5% l'année dernière et celle de l'Afrique du Sud une hausse de 4,9%, son taux le plus fort depuis 1984. Le même rapport précise que les pays exportateurs de pétrole devancent les autres pays africains mais que, globalement, la situation n'a jamais été aussi favorable.

La poursuite de l'expansion économique à l'échelon mondial a alimenté une demande soutenue ainsi qu'une hausse des prix du pétrole et d'autres matières premières industrielles en provenance d'Afrique. L'accroissement de l'aide publique au développement et la stabilisation de la situation macro-économique ont également contribué à éclaircir les perspectives économiques de l'Afrique. La croissance a, en outre, été stimulée par l'augmentation de la production pétrolière de l'Afrique

australe et centrale.

Toutefois, note le rapport, les conflits et les désastres naturels, notamment au Soudan, au Zimbabwe, en Ethiopie et au Nigeria continuent à freiner la croissance du continent. Le rapport souligne que depuis une dizaine d'années, la démocratie commence à s'installer solidement dans un certain nombre de pays et qu'il y a moins de conflits. Les taux d'inflation se maintiennent à un niveau extraordinairement peu élevé en dépit de la progression des prix du pétrole. Les soldes commerciaux des pays exportateurs d'or noir et de minerais métalliques se sont redressés, mais ceux des pays importateurs de pétrole se sont détériorés du fait de l'alourdissement de la facture pétrolière conjugué au fléchissement des prix de produits agricoles tels que le cacao et le coton. L'évolution des prix des produits de base a généré des recettes exceptionnelles dont ont bénéficié les finances publiques, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole.

L'enjeu pour les pays importateurs de pétrole n'est pas tout à fait le même. Dans un certain nombre de pays, les contrôles des prix et les aides ont mis les consommateurs au moins partiellement à l'abri des sursauts des prix du pétrole, mais ces dispositifs risquent de ne pouvoir être maintenus. Les nombreux défis qu'il faudra relever sur le plan macro-économique font partie des risques à ne pas négliger lorsqu'on tente d'évaluer les perspectives économiques qui se dessinent actuellement en Afrique.

L'aggravation des déséquilibres au sein de l'économie mondiale représente également une menace. Les secousses à redouter au niveau international pourraient revêtir la forme de fluctuations des taux de change ou encore d'un déclin de la production à l'échelle planétaire et, ipso facto, de la demande d'exportations en provenance d'Afrique.

Proportion importante des entreprises sud-africaines à forte croissance.

L'Afrique du Sud figure, pour la troisième année consécutive, en septième position des pays ayant la plus importante proportion d'entreprises à forte croissance. On doit cette information au classement de Grant Thornton qui a été rendu public fin

mai. Cette nouvelle renforce les commentaires des spécialistes sur la croissance constante de l'économie sud-africaine. Ce classement montre que 20% au moins des entreprises sud-africaines connaissent une croissance hors du commun. Ce chiffre était de 16% l'année dernière et de 12% en 2004. Ces entreprises ont cru plus que la moyenne selon des critères qui tiennent compte du nombre d'employés, du chiffre d'affaires et de la croissance dans ces domaines. Le classement du *Grant Thornton International Business Owners Survey* surveille 7.000 PME dans trente pays différents dont 300 en Afrique du Sud. Le nombre de PME sud-africaines qui exportent est passé de 35 à 37% entre 2005 et 2006. « *Nous encourageons les initiatives destinées à trouver des solutions innovantes au financement du développement* » a conclu le ministre des Affaires étrangères

Pretoria est le principal investisseur en Afrique.

L'Afrique du Sud est le plus important contributeur à l'investissement direct en Afrique. C'est ce qu'a révélé le ministre des Affaires étrangères, Madame Nkosazana Dlamini Zuma, citant une étude de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement. L'Afrique du Sud figure ainsi parmi les 15 premières sources d'investissement étranger direct alors que le nombre d'entreprises sud-africaines présentes sur le continent a doublé depuis 1994. « *Les 232 programmes d'investissements emploient un total de 71.874 personnes. 69.617 sont recrutées au sein de la population totale et 2.257 sont des Sud-Africains* » a précisé le chef de la diplomatie.

Meilleur approvisionnement en eau.

31,6 millions de personnes soit 68% des Sud-Africains avaient accès à l'eau gratuite à la fin du mois de mars 2005. Selon le ministère des Eaux et Forêts, ce sont ainsi 6.000 litres d'eau par mois dont bénéficient les foyers sud-africains. Cet approvisionnement est financé par les recettes des gouvernements locaux. Le gouvernement sud-africain souhaiterait que 100% des habitants de ce pays puissent disposer d'eau en 2008.

Le saviez-vous ?

L'Afrique du Sud a mis en place le plus important programme de traitement du sida par les antirétroviraux. A la fin du mois de mars 2006, 134.473 personnes séropositives suivaient ce programme lancé par le gouvernement alors que 80.000 autres recevaient un traitement analogue au sein des structures privées. Quelque 210.000 personnes au total bénéficient donc des traitements par antirétroviraux, un chiffre que l'on ne retrouve dans aucun autre pays au monde.

L'année dernière, le gouvernement sud-africain a considérablement augmenté la somme dévolue au financement de la lutte contre le sida en attribuant une enveloppe de 3 milliards de rands à l'approvisionnement en antirétroviraux.

Dans son discours de présentation du budget, en avril dernier, le ministre sud-africain de la Santé, Mme Manto Tshabalala-Msimang, a précisé que le gouvernement avait sélectionné sept entreprises pour fournir le pays en traitement contre le sida pour un appel d'offre total de 3,4 milliards de rands.

Enfin la distribution de préservatifs masculins est passée de 300 millions d'unités en 2003 à près de 350 millions en 2004 alors qu'au cours de cette même année ce sont 1,2 million de préservatifs féminins qui ont été distribués.



Contacts

Ambassade d'Afrique du Sud

59 Quai d'Orsay 75343 Paris cédex 07
tél : 01 53 59 23 23 fax : 01 53 59 23 68
site web : www.afriquesud.net
mail : info@afriquesud.net

Tourisme sud-africain

61, rue La Boétie, 75008 Paris
Tél : 08 10 203 403 fax : 01 45 61 01 96
site web : www.southafrica.net
mail : satourism@afriquedusud-tourisme.fr

Consulat général à Rennes

Centre d'Affaires Ile-de-France
4 Avenue Charles Tillon 35000 Rennes
tél : 02 23 46 14 18 fax : 02 23 46 14 15
mail : cofogep@finagora.com

Consulat général à Lille

B.P. 256 100 rue Nationale
59000 Lille cédex
tél : 03 20 57 54 73 fax : 03 20 57 89 40

Consulat général à Monaco

30 Boulevard Princesse Charlotte
98000 Monaco
tél : (-) 9325 2425 fax : (-) 9797 6162
mail : consul-afriusud@cgr.mc

DITABA, le bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris.
Publié par l'Ambassade d'Afrique du Sud Affaires Publiques, 59, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07
Tel : 01 53 59 23 23 | Fax : 01 53 59 23 68 | Internet : www.afriquesud.net . Email : info@afriquesud.net
Création graphique : INTI - www.inti.fr | Juin 2006

Ils ont dit ...

« Nous réfléchissons toujours à la question de la réforme des Nations unies. Nous sommes en faveur d'un système de gouvernance mondiale représentatif, juste, basé sur le droit international et construit autour des Nations unies. Nous sommes pour une approche qui réponde davantage aux besoins de notre peuple et au bien collectif, à savoir celui de tous les pays des Nations unies dans leur ensemble. Nous croyons que seule cette approche sera vraiment capable de mobiliser la communauté internationale afin que cette dernière puisse relever les défis du sous-développement, de la sécurité mondiale et de la promotion des droits de l'homme (...) Nous saluons aussi l'initiative du Secrétaire Général sur la réforme des Nations Unies qui est en train de progresser. Nous croyons qu'une organisation plus centrée, plus rationnelle pourrait mieux remplir son mandat. Toutefois, ce faisant, nous voulons que la nature inclusive et intergouvernementale des Nations unies soit préservée. Nous devons assurer la participation démocratique des Etats, qu'ils soient petits ou grands, et résister à toute volonté de causer une plus grande aliénation encore des pays les plus petits et en développement ».

Le chef de la diplomatie sud-africaine, **Mme Dlamini Zuma**, à l'occasion du vote du budget du ministère des Affaires étrangères au Cap le 29 mai 2006.

Calendrier

1^{er} juin- 30 juillet 2006 : L'Association Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A présente, avec le soutien de l'Ambassade, les œuvres de cinq artistes représentatifs des nouvelles tendances en Afrique du Sud. migrationsculturelles@wanadoo.fr

6-30 juin 2006 : La galerie Arcima à Paris présente l'exposition « Dominés/ Dominants » du peintre sud-africain Bruce Clarke. Arcima 161, rue St Jacques 75005 Paris de 11h30 à 20h30 arcima@wanadoo.fr

10 juin 2006 : L'artiste sud-africaine Naomi Canard présente à travers son spectacle « Des peuples différents marchent ensemble » des contes, danses et chants sud-africains. Bibliothèque de la Goutte d'Or dans le 18^e à Paris

25 juin 2006 : Dizu Plaatjies et l'ensemble Ibuyambo se produisent à L'Haye Les Roses (94). www.maitemusic.com

29 juin- 8 juillet 2006 : Le Festival National des Arts, le plus célèbre des festivals d'art sud-africains, se tient à Grahamstown.

6 juillet 2006 : Le couturier Gavin Rajah présentera sa dernière collection à l'occasion de la Semaine de la Mode à Paris (le défilé se déroulera à 16h00 dans le Salon Impérial de l'Hôtel Westin, 3 rue de Castiglione 75001 Paris). C'est la première fois qu'une collection sud-africaine est présentée dans le cadre de la prestigieuse Semaine de la Mode.

16 juillet 2006 : 90^e anniversaire de la Bataille du Bois de Delville dans la Somme. Ce jour là sera inaugurée dans le Musée de Longueval une nouvelle salle consacrée à l'apartheid.

19 juillet 2006 : Sortie nationale du film «Tsotsi», Oscar 2006 du meilleur film étranger.

9-13 août 2006 : Le Salon One of a Kind Trade Show se déroulera au Gallagher Estate de Midrand (Johannesburg). 210 exposants viendront présenter diverses variétés d'artisanat. www.oneofakind.co.za